

## Conditions générales – Offre de reprise WorkForce Pro & WorkForce Pro RIPS - Epson France

Sous réserve du respect des présentes conditions générales, les clients finaux détenteurs d'imprimantes et/ou multifonctions laser monochrome ou couleur A4 ou A3 de toutes marques et de tous modèles, à l'exclusion des copieurs/photocopieurs de plus de 150kg, pourront prétendre à une offre de reprise physique de leur ancien matériel laser ainsi qu'à une offre de remboursement différée sur l'achat ou la souscription d'une offre locative de produits éligibles auprès des revendeurs détaillants agréés Epson.

### La promotion

Pour l'achat ou la souscription d'une offre locative d'une imprimante ou d'un multifonction Epson WorkForce Pro et/ou WorkForce Pro RIPS éligible (tableau ci-après) entre le 01/07/2017 et le 31/12/2017, bénéficiez d'une offre de reprise sur votre ancien matériel laser : monochrome ou couleur, A4 ou A3, de toutes marques et de tous modèles. Bénéficiez en plus d'un montant de remboursement pour cette reprise, variable en fonction du modèle WorkForce Pro ou WorkForce Pro RIPS acheté ou loué. Les matériels repris seront détruits par un organisme agréé.

En acceptant l'accord de reprise, le participant garantit que tous les produits donnés en reprise ont été sa propriété pendant au moins 12 mois et qu'ils ont été utilisés dans son entreprise.

### Participants

Seuls les clients utilisateurs entreprises/clients finaux professionnels situés en France Métropolitaine à l'exclusion des revendeurs informatiques, sont autorisés à participer à ce programme. Les revendeurs et les distributeurs ne sont pas autorisés à soumettre une demande de la part du client.

### Exclusions

Cette offre n'est pas cumulable avec une autre offre promotionnelle ou tout autre accord de prix spécial passé avec Epson durant la même période : chaque dossier sera étudié par Epson, qui se réserve le droit de ne pas retenir une demande pour un compte bénéficiant déjà, par ailleurs, de conditions tarifaires exceptionnelles, comme celles, par exemple, consenties dans le cadre d'appel d'offre ou de cotation spéciale.

### Produits

Les imprimantes et/ou multifonctions Epson WorkForce Pro et WorkForce Pro RIPS éligibles seront appelés par la suite « Produits ». Les produits de seconde main qui sont retournés sont appelés « Produits de reprise ». Chaque Produit de reprise doit peser 150kg maximum.

Imprimantes sélectionnées	Références	Montants du remboursement TTC
WF-M5190DW	C11CE38401	50,00 €
WF-M5690DWF	C11CE37401	50,00 €
WF-6090DW	C11CD47301	50,00 €
WF-6090DTWC	C11CD47301BR	50,00 €
WF-6090D2TWC	C11CD47301BZ	50,00 €

WF-6590DWF	C11CD49301	50,00 €
WF-6590DTWFC	C11CD49301BR	50,00 €
WF-6590D2TWFC	C11CD49301BZ	50,00 €
WF-8090D3TWC	C11CD43301BP	150,00 €
WF-8090DTW	C11CD43301BT	150,00 €
WF-8090DTWC	C11CD43301BR	150,00 €
WF-8090DW	C11CD43301	150,00 €
WF-8590D3TWFC	C11CD45301BP	150,00 €
WF-8590DTWFC	C11CD45301BR	150,00 €
WF-8590DTWF	C11CD45301BT	150,00 €
WF-8590DWF	C11CD45301	150,00 €
WF-R5190DTW	C11CE28401	150,00 €
WF-R5190DTWFLEX	C11CE28401BW	150,00 €
WF-R5190DTWEPP	C11CE28401LL	150,00 €
WF-R5690DTWF	C11CE27401	150,00 €
WF-R5690DTWFFLEX	C11CE27401BW	150,00 €
WF-R5690DTWFEP	C11CE27401LL	150,00 €
WF-C869RDTWF	C11CF34401	150,00 €
WF-C869RDTWFEP	C11CF34401LL	150,00 €
WF-C869RDTWFC	C11CF34401BR	150,00 €
WF-C869RDTWFCEPP	C11CF34401LR	150,00 €
WF-C869RD3TWFC	C11CF34401BP	150,00 €
WF-C869RD3TWFEPP	C11CF34401LP	150,00 €

### La procédure de demande

Pour obtenir la reprise de votre matériel laser et le remboursement, rendez-vous sur l'adresse Internet suivante : [www.epson.fr/tradein](http://www.epson.fr/tradein) à compter du 17/07/2017 et **dans un délai maximum de 30 jours à compter de la date d'achat** de votre Produit.

Munissez-vous des numéros de série de votre ancien et de votre nouvel appareil, remplissez le formulaire de demande de reprise de votre ancien matériel, téléchargez la copie de votre preuve d'achat (facture d'achat de/des produits du matériel éligible) ou de location (extrait de votre contrat de location où figurent le produit Epson loué, les dates de location et votre signature, ainsi que le PV de réception financière signé, en 1 seul fichier) ou votre contrat Print 365, datée entre le 01/07/2017 et le 31/12/2017 et validez votre participation.

Seules les demandes de remboursement souscrites grâce au formulaire en ligne disponible sur : [www.epson.fr/tradein](http://www.epson.fr/tradein) seront prises en compte.

Une fois le formulaire et vos justificatifs envoyés, votre demande sera enregistrée. Vous recevrez par e-mail une confirmation de votre enregistrement.

Si votre demande est conforme, vous recevrez un email de notre prestataire de transport TNT, avec un lien vous permettant de prendre rendez-vous pour l'enlèvement de votre ancien matériel. Attention, vous disposez d'un délai maximum de 20 jours à compter de la réception de l'email pour prendre votre RDV.

A la date convenue entre le transporteur et le participant, l'enlèvement doit pouvoir se faire de plain-pied à l'adresse indiquée dans la demande en ligne. Si la reprise ne peut pas être effectuée du fait du participant, un nouveau rendez-vous sera pris, ce passage supplémentaire pourra être facturé. Si le 2<sup>nd</sup> rendez-vous ne peut pas non plus être honoré par le participant, la participation sera annulée sans possibilité de recours.

Une fois l'enlèvement du produit à reprendre effectué, le montant de remboursement pour cette reprise (en fonction du modèle WorkForce Pro ou WorkForce Pro RIPS acheté ou loué; voir tableau des produits éligibles) sera effectué par virement bancaire dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la date de réception du produit de reprise conforme aux modalités de l'opération (d'imprimantes et/ou multifonctions laser monochromes ou couleurs A4 ou A3).

L'Organisateur ne réalisera de virement bancaire que vers un compte enregistré auprès d'une banque française. Une seule demande par produit acheté ou loué sera acceptée. Cette offre ne pourra être utilisée conjointement à une autre promotion Epson. L'Organisateur n'est responsable d'aucun coût engendré par le transfert bancaire du remboursement.

Dans le cas où vous retourneriez votre produit Epson au revendeur pour quelque raison que ce soit, vous ne pourrez plus prétendre à l'offre de reprise et au remboursement, et si celui-ci a déjà été effectué, il vous sera demandé de le rembourser.

### **La procédure d'enlèvement du produit de reprise**

L'offre de reprise concerne uniquement les imprimantes et multifonctions laser monochrome ou couleur, A4 ou A3, de toutes marques et de tous modèles, sous réserve d'être en état de fonctionnement, sans dommage et accompagnés de l'ensemble des accessoires (y compris le ou les toners en cours d'utilisation).

En outre, vous devez garantir que vous êtes le propriétaire légitime des produits repris, et qu'aucun tiers ne peut exercer de droits sur ces produits, par exemple opposer une réserve de propriété à Epson France.

A titre d'exemple, sans que cela soit exhaustif, dans le cas où l'imprimante est la propriété d'une société de financement, vous devez communiquer une facture de cession de propriété du matériel provenant de la société de financement, du fait de la résiliation et du solde du contrat de location financière.

Vous êtes responsable de la désinstallation des produits en reprise et devez préparer correctement le produit pour l'expédition, conformément aux instructions d'emballage suivantes :

- 1- les produits retournés, y compris tous les accessoires, doivent être emballés dans une boîte en carton robuste, adéquate pour l'expédition. Il n'est pas nécessaire d'utiliser l'emballage d'origine pour emballer les produits donnés en reprise. Les produits de reprise à enlever doivent être emballés, prêts pour l'expédition et sur palette filmée si leur poids excède 75 kg.
- 2- L'étiquette d'expédition fournie par TNT lors de la prise de RDV sur leur site internet doit être collée à l'extérieur de l'emballage.

Le nombre de produit(s) en reprise doit impérativement correspondre au nombre de produit(s) neuf(s) éligible(s) acheté(s) ou loué(s) et déclaré(s) dans le cadre de cette participation.

Les produits donnés en reprise doivent être localisés en France métropolitaine.

### **Transfert de propriété et des risques**

La propriété du produit en reprise est transférée à Epson au moment de la remise du produit au transporteur.

La remise du produit donné en reprise au transporteur, désigné par Epson, est définitive et valide pour transférer le titre d'un tel produit à la société de traitement d'Epson, qui demeure libre et dégagée de tout droit de rétention et de toute charge.

### **Non-retour des produits donnés en reprise**

Les produits donnés en reprise, définis et déclarés dans le formulaire dans le cadre du programme Trade-in Epson, doivent être remis à Epson pour la qualification. Après enlèvement, aucun produit donné en reprise (y compris les accessoires) ne peut être retourné à nouveau au Participant. Ces produits seront détruits par un prestataire agréé.

### **Retour d'un produit incorrect donné en reprise**

Si un produit de reprise est autre que celui mentionné dans le formulaire, Epson se réserve le droit de faire payer au participant les frais encourus pour la reprise, dans la mesure où la faute n'était pas flagrante pour Epson. De plus, le produit fourni ne sera pas restitué au participant mais détruit par un prestataire agréé.

### **Non-conformité aux conditions du programme**

Les produits donnés en reprise doivent correspondre aux détails fournis dans le formulaire. Si ce n'est pas le cas, Epson se réserve le droit de ne pas verser le montant de remboursement.

### **Elimination**

Epson garantit une élimination des produits donnés en reprise respectueuse de l'environnement. Le produit donné en reprise est éliminé au sein d'un pays membre de l'UE et peut ne pas rester en France.

### **Utilisation des données personnelles**

Les données personnelles recueillies au cours de cette promotion seront traitées conformément aux lois et réglementations locales sur la protection des données et la politique de confidentialité de l'Organisateur. Vous pourrez à tout moment demander à l'Organisateur d'avoir accès, modifier, mettre

à jour ou supprimer vos données personnelles en écrivant à l'adresse de correspondance précisée ci-après.

Nous collectons vos données personnelles à des fins notamment d'envoi d'informations concernant les produits, services, évènements de l'Organisateur ou toute autre information susceptible de vous intéresser si vous avez donné votre consentement préalable pour une telle utilisation au moment de l'enregistrement sur le site internet de l'Organisateur. Vous aurez la possibilité de vous désinscrire de la liste d'envoi en cochant la case prévue à cet effet dans chaque communication promotionnelle électronique que vous recevrez.

La suppression de vos informations personnelles entrainera votre retrait de cette promotion.

### **Autres conditions**

L'Organisateur décline toute responsabilité si la demande ne lui parvient pas dans les délais prescrits. L'Organisateur refusera les demandes reçues après la date limite et celles qu'il considère raisonnablement comme étant incomplètes, illisibles, frauduleuses. Toute personne directement impliquée dans la présente promotion n'a pas le droit d'y participer.

Ces conditions générales sont régies par la loi française et relèvent de la compétence des tribunaux français.

En participant à cette offre promotionnelle, vous confirmez avoir lu, compris et accepté ces conditions générales. L'Organisateur se réserve le droit d'annuler ou de modifier ces conditions générales à tout moment sans préavis en cas de survenance de circonstances échappant raisonnablement à son contrôle.

Organisateur : L'Organisateur est EPSON France S.A.S. - 150 rue Victor Hugo - CS90085 - 92309 Levallois-Perret Cedex.